

la pensée communiste, il rendra un grand service à son pays.

Je pourrais nommer en ce moment une demi-douzaine de dames qui participent à des émissions radiophoniques que l'on nomme programmes de matinée et qui transmettent la ligne communiste aux Canadiennes qui sont à laver la vaisselle ou vaquent à d'autres soins ménagers, jusqu'à ce que la population de notre pays se fasse une idée entièrement fautive sur une variété de choses. J'ai par devers moi des citations à l'appui de tout ce que je dis dans le moment.

Je prie le ministre de se renseigner sur la façon de procéder des communistes et de nommer quelques personnes dignes de confiance qui seraient chargées de vérifier toutes les émissions et d'éliminer tous ces gens qui prêchent le communisme. Nous affectons deux milliards de dollars par an aux fins de la défense. Pourquoi dépenser deux milliards par an pour assurer la défense de notre pays et laisser nos gens exposés à l'infiltration de la doctrine communiste, à notre insu? Un tel état de choses est-il sensé?

Ceci étant dit, monsieur le président, je m'en remets au ministre en le pressant de voir à ce que lorsque nous reviendrons ici l'an prochain, la Société Radio-Canada soit tout autre, c'est-à-dire qu'elle soit absolument canadienne et non communiste.

(Le crédit est adopté.)

**M. le président:** Cela termine notre étude des crédits relatifs à la Société Radio-Canada. Nous allons maintenant étudier ceux du ministère des Finances.

Il est passé une heure et je quitte le fauteuil. Qu'il me soit permis de rappeler aux honorables députés que je reprendrai le fauteuil à 3 heures et demie cet après-midi.

La séance, suspendue à 2 heures, est reprise à 3 heures et demie.

## Reprise de la séance

### MINISTÈRE DES FINANCES

Administration générale—

117. Contrôleur du Trésor—Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires, \$15,270,774.

**M. Monteith:** Monsieur le président, le 11 août, lorsque nous étions saisis de ces crédits, j'ai demandé certains renseignements au ministre. Celui-ci nous a donné à entendre que la Banque du Canada pourrait augmenter le volume du crédit. J'avais demandé alors:

Le ministre, le Gouvernement ou les autorités de la Banque du Canada ont-ils envisagé cette autre façon de tenir l'inflation en échec ou de créer une tendance dans l'autre sens qui consisterait à permettre suffisamment de crédit pour entraîner une augmentation suffisante des appro-

visionnements de marchandises pour combler la demande?

**L'hon. M. Harris:** Il est clair, je pense, que la Banque du Canada le fait actuellement dans la proportion où elle estime devoir le faire. La Banque du Canada assure du crédit au moyen des armes économiques dont elle dispose, et le crédit a été constamment à la hausse cette année, même s'il n'a pas progressé à la cadence que certains auraient voulu lui voir atteindre. Il est juste de dire qu'au cours de l'année la Banque a vu à l'expansion du crédit, mais que cette expansion n'a pas toujours été aussi forte que la demande.

**M. Monteith:** Serait-on fondé,—je ne le pense pas, mais je veux connaître l'opinion du ministre,—à permettre l'expansion du crédit jusqu'à ce que l'offre réponde à la demande?

**L'hon. M. Harris:** C'est ce qui est arrivé la plupart du temps. Cependant, comme je le disais dans mon exposé général de l'autre jour, quand la demande menace de dépasser la capacité de production, il ne serait pas sage d'assurer du crédit au delà des moyens de production. Là est la difficulté réelle du moment. Les gens veulent disposer d'un crédit supérieur à la production réelle, de sorte que, s'ils obtenaient ce crédit, il y aurait en circulation plus d'argent que de biens et nous aurions le genre d'inflation que nous voulons éviter.

**M. Bell:** Au cours du débat sur les conventions fiscales entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, j'ai voulu obtenir des chiffres sur la dette des provinces, mais je n'ai pu me les procurer. J'ai maintenant ces chiffres. Il me suffira d'une minute pour les consigner au compte rendu. Nous examinons alors la dette des diverses provinces et j'ai consigné au compte rendu la dette par tête d'habitant. Je voulais indiquer combien leur dette pèse sur les provinces Maritimes, combien celles-ci sont en situation défavorable par rapport aux autres provinces. J'ai ici d'autres chiffres qui font voir la disparité de plus en plus grande. Voici les chiffres de la dette directe nette, moins les biens réalisables, par habitant:

Nouveau-Brunswick .....	\$194.81
Nouvelle-Écosse .....	169.48
Île-du-Prince-Édouard .....	153.70
Ontario .....	107.43
Québec .....	56.84
Saskatchewan .....	26.88
Colombie-Britannique .....	11.50
Manitoba .....	(—) 56.44
Terre-Neuve .....	(—) 73.71
Alberta .....	(—) 210.17

**M. Monteith:** C'est au titre de ce crédit que le ministère des Finances fournit les services de fonctionnaires à d'autres ministères de l'État. Je remarque un poste de loyer